

**Au-delà des consultations, les Alliés de l'OTAN ont un intérêt commun dans le dossier du contrôle des armements et du désarmement. Ils ont intérêt à ce que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires soit pleinement mis en oeuvre; à ce que le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires entre en vigueur; à ce que START II soit ratifié et mis en vigueur; et à ce que START III soit négocié avec succès. Ces traités et accords sont les piliers du régime de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement. Tous contribuent à faire en sorte que le monde soit plus stable et plus sûr pour nous tous.**